

PAROLES DE JEUNES



**SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION CONDUITE EN 2023
AUPRÈS DE JEUNES LYONNAISES ET LYONNAIS (12-25 ANS)
POUR LE PROJET LYON JEUNESSES!**





ÉDITO

« Écouter la parole des jeunes pour mettre en œuvre les actions en leur faveur est à la base des engagements de la Ville de Lyon pour les 12-25 ans »

Pour porter un projet au plus près des jeunes lyonnaises et lyonnais et des professionnels qui les accompagnent, l'Assemblée des Jeunes et les Soirées Jeunesses, organisées en fin d'année 2023, constituent la première brique du Projet Jeunesses de la Ville de Lyon. Pour récolter les paroles des jeunes entre 12 et 25 ans, la Ville de Lyon a ouvert plusieurs espaces de dialogue et de débats animés autour de grandes thématiques qui traversent cette génération aux visages multiples.

À la manière d'une convention citoyenne, l'Assemblée des Jeunes a rassemblé 40 jeunes sur 4 sessions pour les faire monter en compétence et les entendre sur les sujets aussi divers que le rôle de la collectivité territoriale, la santé, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'engagement ou les loisirs. Les jeunes ont été amenés à exprimer des opinions diverses, parfois contradictoires, montrant dès lors la diversité des publics et des parcours, rassemblés derrière ce terme de « jeunes ». La Ville souhaite ainsi s'appuyer sur ces récits et aspirations pour mettre en cohérence et organiser des actions adaptées et plébiscitées par les jeunes, répondant à de réelles demandes.

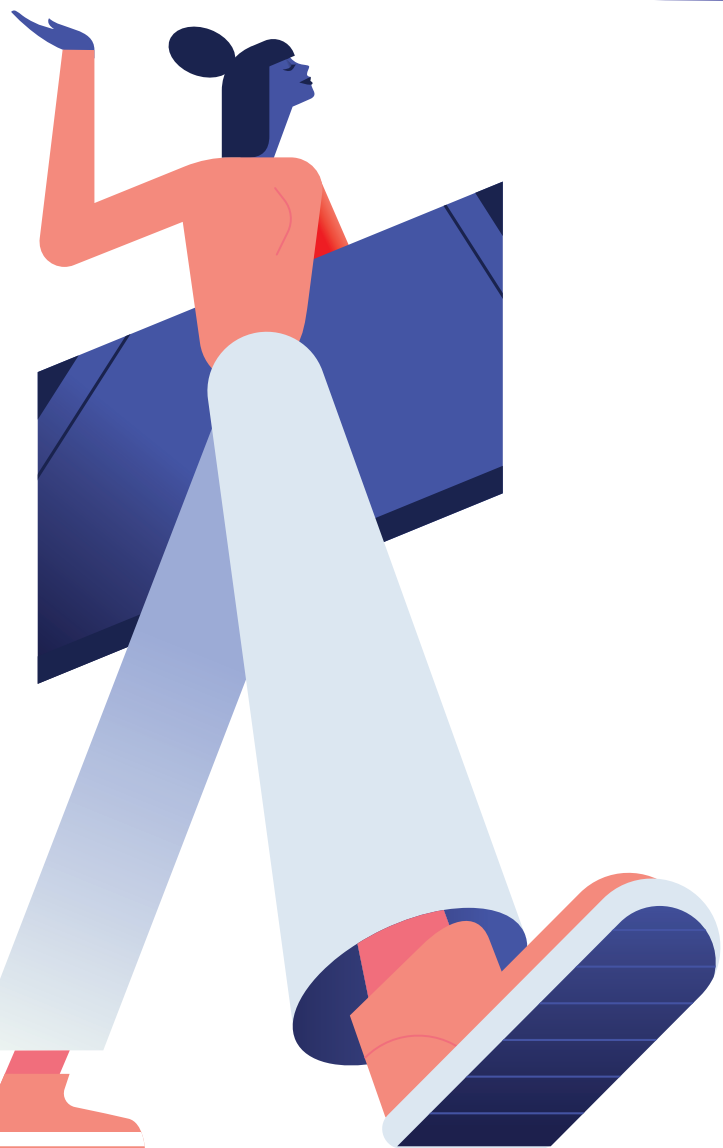
En délivrant leur récit, les jeunes écoutés au cours de l'année 2023 ont donné du corps aux données chiffrées, aux études statistiques à travers lesquelles on les caractérise. Le présent document propose quelques repères chiffrés et la synthèse des paroles des jeunes recueillis tout au long de l'année 2023.

Certains sujets d'importance, tels que la transition écologique ou l'accès à une information de qualité n'ont pas pu être traités dans ce cadre. Ces premiers temps de parole ne sont pas une ligne d'arrivée, mais bien un point de départ : la richesse des échanges nous incite à réitérer ces temps de dialogue entre les jeunes et la collectivité.

Je tenais à remercier les jeunes qui ont donné du temps pour participer à ces moments de débats, aux professionnels de la jeunesse, à la mission Jeunesses de la Ville, et à l'ensemble des partenaires de la Ville qui ont permis la récolte de ces paroles,

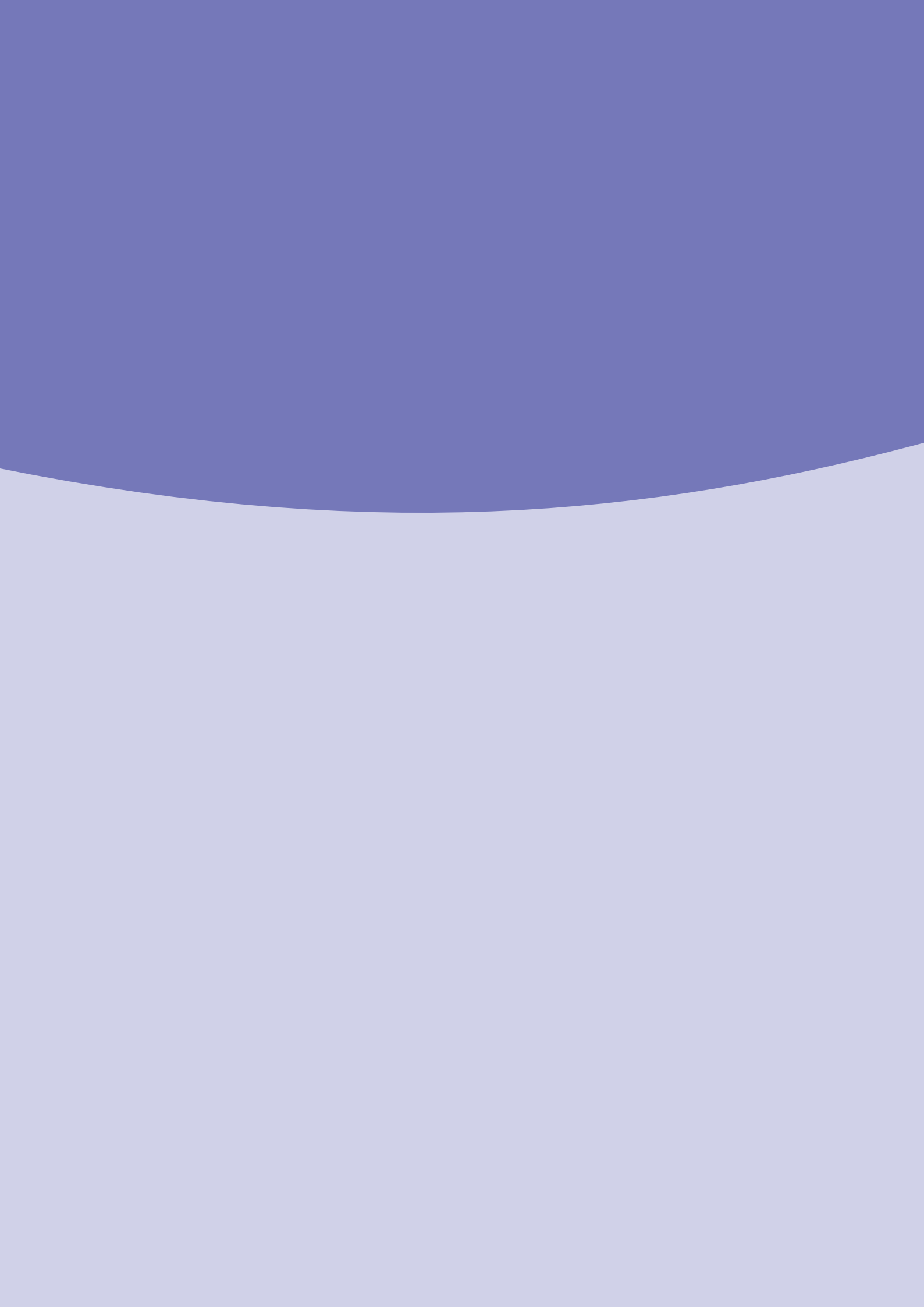
Marie Alcover

Conseillère déléguée au Maire de Lyon
Délégation aux jeunes



SOMMAIRE

Préambule	5
Le contexte	5
Portrait chiffré des jeunesses à Lyon	7
Des paroles organisées autour de 8 éléments	10
L'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes	11
Les jeunes dans l'espace public	14
Les loisirs des jeunes	16
Participer et s'engager dans la vie citoyenne	19
La précarité des jeunes	22
Les jeunes et leur santé	25
Jeunesses et quartiers populaires	28
« Les années collège »	31
Des thématiques transversales complémentaires	34
Information jeunesse et accès aux droits	36
Égalité et lutte contre les discriminations	39
Perspectives	41



CONTEXTE

En septembre 2022, l'exécutif municipal a réaffirmé la volonté de se doter d'un projet engagé à destination des jeunes lyonnaises en nommant une conseillère déléguée aux jeunes. La structuration de cette politique passe par la rédaction d'un document cadre : le Projet Lyon Jeunes ! et la mise en œuvre d'un plan d'actions à destination des 12-25 ans dans leurs diversités, qui résident, travaillent ou étudient à Lyon. L'année 2023 a permis d'enclencher les chantiers préparatoires à l'écriture de cette politique :

- **Rencontres avec les partenaires institutionnels et associatifs** œuvrant pour les jeunes à Lyon dans les différents champs des politiques publiques (éducation, information-jeunesse, emploi-insertion, engagement citoyen, vie étudiante...) ainsi que des groupes de jeunes de 12 à 25 ans. De ces temps de travail est né un premier diagnostic de la situation des jeunes à Lyon, du maillage partenarial existant et un recueil des besoins et attentes des professionnels et des jeunes eux-mêmes. Une dizaine de thématiques prioritaires sont ressorties et ont été la base du travail de concertation conduit avec les jeunes de septembre à décembre 2023.
- Réalisation d'un **portrait des jeunes** à Lyon, à partir de l'exploitation de données statistiques de la Mission Observation Évaluation de la Direction du Développement Territorial, mettant en valeur la diversité des situations des 16-25 ans, en matière d'emploi, de formation, de niveau de ressources, etc.
- Mise en place d'**espaces de concertation** des jeunes lyonnais et lyonnaises pour écouter et recueillir leurs paroles, leurs préoccupations, leurs envies et idées d'actions :
 - par la constitution d'une **Assemblée de 40 jeunes** de 16 à 25 ans, réunie à 4 reprises en amont des Soirées Jeunes pour s'exprimer et débattre sur les thématiques remontées dans la phase 1. Cette assemblée a été constituée sur la base d'un appel à candidature de jeunes aux profils divers ; une sélection a ensuite été réalisée par la mission Jeunes de la ville pour assurer une représentativité des jeunes (en terme d'arrondissement d'origine, de genre, de situation scolaire/professionnelle, d'engagement politique...) Pour valoriser leur expertise d'usage, il a été choisi de gratifier les jeunes sélectionnés pour leur participation. L'Assemblée a été accompagnée par l'association Osons Ici et Maintenant, pour faire émerger la parole et structurer les débats pendant les 4 séances de travail. Les réunions se sont déroulées dans divers lieux de la ville, et ont permis aux jeunes de s'approprier les thématiques. Les échanges ont été parfois houleux, mais toujours dans le respect des opinions des participants. Sur la plupart des sujets, il n'y a pas eu de consensus, témoignage de la diversité des participants et participantes. Les jeunes ont pu faire le récit de leur participation à l'Assemblée, pendant les Soirées Jeunes.
 - par l'organisation de deux **Soirées Jeunes à l'Hôtel de Ville de Lyon** les 29 et 30 novembre 2023 pour présenter, poursuivre, affiner les idées travaillées dans l'Assemblée. Ces temps ont réuni environ 300 personnes par soirée (environ 70% de jeunes et 30% de professionnels de la jeunesse).

- par la mise en place d'une **consultation en ligne sur la plateforme Oyé** à destination des lyonnais et lyonnaises de tous âges, pour recueillir leur avis sur les sujets qui leur semblent prioritaires concernant les jeunes à Lyon. Ouverte de début septembre à fin octobre 2023, la consultation a recueilli 96 réponses, dont 55% provenant de jeunes de moins de 25 ans.

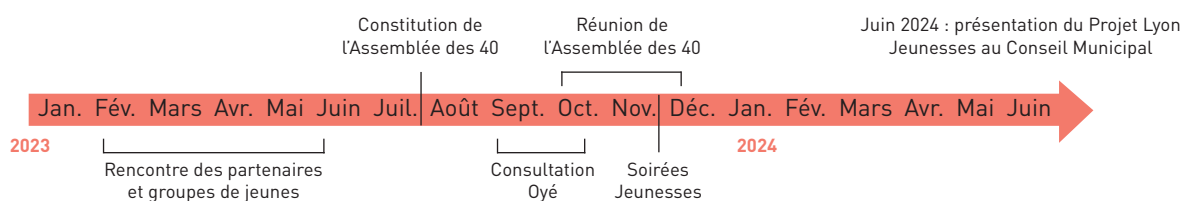


Extrait consultation Oyé
« La jeunesse en un mot »



Extrait consultation Oyé
« La jeunesse en une valeur »

DÉMARCHE DE CONCERTATION DES JEUNES :



Ce document « Paroles de jeunes » a vocation à rassembler et organiser les témoignages recueillis lors de ces consultations. Il constitue une base de travail pour la rédaction du Projet Lyon Jeunesses !, ainsi qu'un panorama des préoccupations de cette génération.

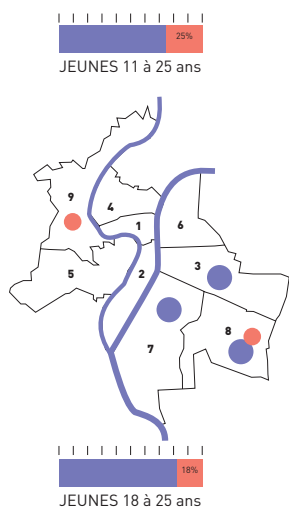
Le contenu de cette synthèse est directement issu des paroles des jeunes (et des professionnels présents lors des Soirées) et n'engage pas la Ville de Lyon. Certains éléments, mis en débat dans les espaces de concertation avec les jeunes, n'ont pas été unanimement partagés et restent à ce titre des paroles individuelles.

Le document est organisé en fiches thématiques reprenant les sujets travaillés lors des séances de l'Assemblée et en ateliers durant les Soirées Jeunesses. Des thématiques transversales sont présentées en fin de document : celles-ci n'ont pas fait l'objet d'un travail en atelier mais ont irrigué l'ensemble des débats.

PORTRAIT CHIFFRÉ DES JEUNESSES À LYON

Sources : INSEE RP 2019, INSEE Filosofi 2020, Pôle Emploi - DARES 2023, INSEE Éducation 2022.

La définition de la jeunesse (et de ses bornes) étant variable en fonction des sources, les données statistiques disponibles ne couvrent pas toujours les mêmes tranches d'âge.



Avec **127 000 jeunes de 11 à 25 ans**, soit **25 % de la population totale**, les jeunes sont surreprésentés à Lyon...

- Par rapport au reste de la Métropole lyonnaise et à la moyenne nationale.
- Particulièrement dans les 3ème, 7ème et 8ème arrondissements pour les 18-25 ans (●), et dans les arrondissements périphériques (9ème, 8ème) pour les 11-17 ans (●).

...un phénomène en partie expliqué par une population étudiante massive :

- La tranche des **18-25 ans**, qui correspond à l'entrée dans les études supérieures, compte **94 000 jeunes** soit environ **18% de la population** totale.
- **112 000 jeunes** étudient dans les différents établissements d'enseignement supérieur lyonnais, tous ne résidant pas forcément à Lyon.
- **12 établissements** d'enseignement supérieur sont membres de la Communauté d'Universités et d'Établissements (COMUE) et 25 membres établissements associés.

...mais qui ne doit pas occulter la diversité des parcours de jeunes :

- En 2019, **8 357 jeunes de 16-25 ans** ne sont *ni en emploi ni en formation*, soit **8%** de la tranche d'âge.
- **7 000 jeunes** entre 16 et 25 ans sont accompagnés par la Mission Locale de Lyon.

Une part de jeunes qui demeure plus importante dans les quartiers populaires que dans le reste de la ville :

- **7%** de la population lyonnaise habite dans un quartier prioritaire de la politique de la Ville dont **8 800 jeunes de 11-24 ans** (soit **8%** de la tranche d'âge).

- **39%** des habitants des quartiers populaires ont **entre 0 et 24 ans** (ils représentent 34% à l'échelle de la ville).

Une population en plus grande précarité monétaire que la moyenne de la population générale...

- **23%** des ménages de moins de 30 ans est sous le seuil de pauvreté à Lyon en 2020, soit 8 points de plus que la moyenne des ménages lyonnais.
- **1 étudiant sur 4** cumule études et emploi, en particulier dans les arrondissements où la population étudiante est importante (7eme, 3eme, 8eme), proportion semblable à celle observée à l'échelle nationale.

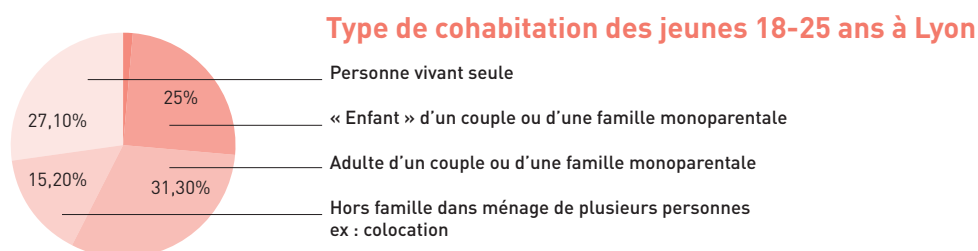
...qui accède plus difficilement à l'emploi durable...

- **50% des jeunes de 16-25 ans** en emploi occupent un emploi précaire (contrats à durée déterminée, missions d'intérim).

...malgré un meilleur niveau général de diplôme :

- **53% des 18-25 ans** qui sont dans la vie active ont un diplôme de l'enseignement supérieur. Néanmoins, la répartition géographique est contrastée : les jeunes diplômés sont concentrés dans les arrondissements centraux et sous-représentés dans les quartiers périphériques et prioritaires.
- **11,4% des 18-25 ans** non scolarisés n'ont aucun diplôme (ou au maximum le Diplôme National du Brevet).

Une population en âge de quitter le domicile familial, perspective rendue difficile par la situation du logement à Lyon :



Une tranche d'âge clé dans l'accès autonome aux droits sociaux :

- Au niveau national, un quart des jeunes (24 %) estiment qu'ils ne bénéficient pas d'aides auxquelles ils pourraient pourtant prétendre (Baromètre DJEPVA 2021).

Un réseau dense d'acteurs jeunesse à Lyon parmi lesquels :

- 13 Maisons des Jeunes et de la Culture et 14 Centres sociaux
- 1 Maison de l'enfance et de la Jeunesse
- 5 antennes de la Mission Locale de Lyon

- 1 Maison des adolescents
- 1 Maison des étudiants
- 6 Structures Locales Information Jeunesse (SLIJ)
- 1 espace santé jeunes (porté par le Centre Régional Information Jeunesse)
- 45 collèges dont 26 publics et 55 lycées (généraux et professionnels) dont 23 publics
- 750 clubs sportifs

DES PAROLES ORGANISÉES AUTOUR DE 8 THÉMATIQUES

Les rencontres préparatoires avec des jeunes et des professionnels ont fait émerger spontanément 7 grands sujets. Un 8ème sujet a été introduit dans la perspective de réécriture de la Convention Territoriale Lyonnaise du Contrat de ville « jeunesses et quartiers populaires ». Ces 8 sujets ont été travaillés par l'Assemblée des 40 jeunes et lors des Soirées Jeunesses. L'objectif était double :

- entendre et comprendre comment chaque jeune, à partir de son expérience propre, comprenait chacun des sujets,
- faire émerger des propositions (orientations générales, projets concrets, pistes de travail, défis...).

8 fiches thématiques sont ainsi proposées. Elles regroupent quelques grands repères sur chacun des sujets, la synthèse de la manière dont les jeunes participants et participantes appréhendent chaque sujet « Les jeunes pensent que » et la synthèse organisée des différentes pistes de travail à venir « Les jeunes proposent ».

Les thématiques sont les suivantes :

1. L'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes
2. Les jeunes dans l'espace public
3. Les loisirs des jeunes
4. Participer et s'engager dans la vie citoyenne
5. La précarité des jeunes
6. Les jeunes et leur santé
7. Jeunesses et quartiers populaires
8. « Les années collège »

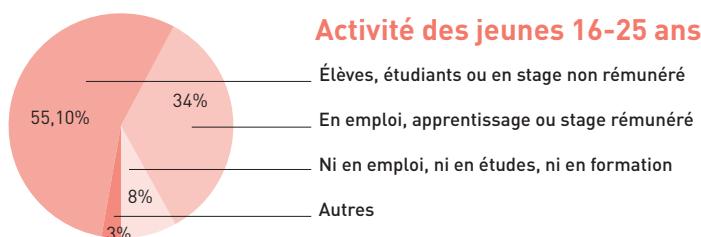
Les questions de discriminations et d'accès aux droits, abordées pendant la concertation de manière différente, car plus transversales sont traitées dans le chapitre suivant.

L'ORIENTATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

REPÈRES :

Sources : (INSEE, RP 2019) :

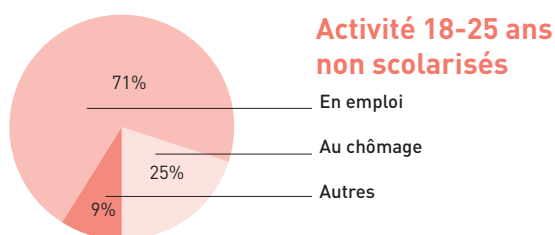
À Lyon, une population jeune majoritairement étudiante ou en emploi... :



En 2019, plus d'un lyonnais sur deux de 16-25 ans est étudiant et un tiers est déjà sur le marché du travail (emploi, apprentissage ou stage rémunéré).

...qui ne doit pas occulter les situations d'insertion professionnelle des jeunes contrastées, particulièrement sujets au chômage et à l'emploi précaire :

8% des jeunes entre 16 et 25 ans ne sont ni en études, ni en emploi, ni en formation, soit environ 8 300 jeunes (proportion inférieure à la moyenne nationale de 12,9% en 2019).



Parmi les jeunes de 18-25 ans non scolarisés, 71% sont en emploi, 20% sont au chômage et 9% sont inactifs. Ce taux de chômage est plus de deux fois plus élevé qu'en moyenne dans la population en âge de travailler à Lyon (8.8% en 2020).

Par ailleurs, parmi les jeunes de 16 à 25 ans en emploi, un sur deux est en emploi précaire (emploi hors CDI, fonction publique et assimilés), une proportion témoignant de la difficile entrée pérenne sur le marché du travail.

La Mission locale de Lyon, en sa qualité d'opérateur du service public de l'emploi spécialisé sur le public jeunes, accompagne 7 000 jeunes par an dans ses 5 antennes lyonnaises des Maisons Lyon pour l'Emploi.



« *Comment avoir une expérience à promouvoir si personne ne nous laisse en avoir ?* » **Extrait des discussions de l'Assemblée**

LES JEUNES PENSENT QUE :

Le moment du choix d'un métier ou d'une voie professionnelle est un moment compliqué, n'ayant pour beaucoup qu'une connaissance très limitée des différents secteurs professionnels.

Les **informations sur les formations, les métiers ou l'accompagnement** dans leur parcours d'insertion professionnelle ne sont que partiellement repérées par les jeunes, qui estiment qu'elles sont globalement **difficiles à trouver et à comprendre**, malgré une connaissance de la Mission locale plutôt partagée.

Au-delà de l'accès à l'information, selon les jeunes, les difficultés repérées dans l'accès à l'emploi ou à la formation sont autant liées aux compétences (diplômes, savoir-être) qu'aux **démarches administratives** nécessaires à la recherche d'emploi.

Les jeunes font globalement état d'un manque de **lien « jeunes-entreprises »** :

- le manque d'expérience (stages par exemple) justifiant souvent le refus de l'embauche des jeunes par les entreprises,
- au contraire le manque de connaissance du monde professionnel des jeunes rendant difficile leurs démarches de demande d'emploi (savoir rédiger d'une lettre de motivation, comprendre les attentes de l'employeur lors d'un entretien d'embauche, etc.),
- une fois en entreprise : le manque d'accompagnement des stagiaires, alternants ou jeunes salariés qui n'ont pas toujours les « codes » du monde de l'entreprise.

Au-delà de l'âge et de l'expérience professionnelle, les jeunes évoquent d'autres facteurs de **discrimination** comme l'origine ou l'adresse de résidence, qui agissent selon elles et eux comme des freins à l'insertion professionnelle.

Les jeunes souhaitent que soit davantage prise en compte la notion de **continuité des parcours** d'orientation et d'insertion professionnelle (depuis le plus jeune âge) pour éviter l'« effet ping-pong » d'un accompagnement à l'autre sans cohérence globale.

LES JEUNES PROPOSENT :

DE FAVORISER L'ENTRÉE DANS LA VIE ACTIVE :

- **En faisant se rencontrer davantage les jeunes et les entreprises** lors d'événements comme des forums mais aussi des événements hors des cadres traditionnels de l'emploi : tournois de sport, ateliers croisés jeunes/entreprises, mécénat de compétence, etc., dès le collège.
- En permettant des parcours d'« immersion » (sur le modèle des stages d'observation) en étant davantage accompagné par les structures (comme la Mission locale) pour trouver des entreprises volontaires.
- **En favorisant la découverte des métiers** sur des temps courts par des missions de service civique, des chantiers, ou d'autres formats comme les Coopératives Jeunesses de Services.
- **En valorisant toutes les expériences** (associatives, politiques, familiales...) et les savoir-être des jeunes pour faciliter l'accès au premier emploi.
- En mettant en place des espaces de travail jeunes-entreprises pour réfléchir à un référentiel d'accueil, d'intégration et d'accompagnement des jeunes en entreprise.
- En créant des outils comme un fascicule d'information (format numérique en priorité) à destination de tous les jeunes sur l'entrée dans le monde du travail.

DE RENFORCER L'INFORMATION DES JEUNES SUR L'ORIENTATION ET LES MÉTIERS :

- En travaillant sur le projet d'orientation (parcours) dès l'école primaire, en les accompagnant dans la connaissance de soi, de ses aspirations, puis la découverte des métiers au collège.
- En accompagnant les jeunes dans l'« éducation administrative » dès l'âge des premières démarches, à l'école et dans les structures d'accueil des jeunes sur le temps extra-scolaire.
- En donnant plus de visibilité aux métiers de la fonction publique.

LES JEUNES DANS LES ESPACES PUBLICS

REPÈRES :

Des espaces publics largement aménagés et animés à Lyon...

- La ville de Lyon compte 300 parcs ou squares dont 3 parcs urbains majeurs et environ 10 km de berges aménagées.
- 7 skate parcs publics, 106 terrains de sport de proximité dont 56 gérés par la Ville et 19 aires de fitness sont libres d'accès dans les espaces publics de la Ville.
- Une programmation importante d'événements culturels, sportifs et festifs a lieu dans les espaces publics à Lyon (Fête des Lumières, Festival Entre Rhône et Saône, Tout l'monde dehors, Re-Lyon nous...).

...Mais dont les usages demeurent genrés, à l'image d'un constat partagé à l'échelle nationale :

- Les espaces publics sont des lieux (parmi d'autres) d'inégalité entre les hommes et les femmes et qui produisent des stratégies d'évitement : selon le rapport 2023 du Haut Comité à l'Égalité entre les Femmes et les Hommes, au niveau national, 80% des femmes interrogées ont déjà eu peur de rentrer chez elles le soir, 37% ont déjà refusé de prendre les transports en commun seule.



« Il n'y a pas assez d'espaces pour nous à Lyon. Quand on a peu de moyens, où est-ce qu'on se rencontre ? » Extrait des discussions de l'Assemblée

LES JEUNES PENSENT QUE :

- Les espaces publics sont des espaces de passage mais aussi de détente et où **les usages doivent être libres et mixtes.**
- **Les jeunes apprécient globalement les nombreux parcs, squares et autres espaces publics de la ville** (constat renforcé par les résultats de la consultation Oyé qui place les quais et les parcs de la ville parmi les endroits où les jeunes se sentent bien).
- Selon elles et eux, ces espaces ne sont cependant **pas toujours adaptés aux usages des jeunes** et il existe un sentiment d'insécurité partagé par ces jeunes (incivilités fréquentes, cohabitations entre usagers parfois conflictuelles). Les discussions font ressortir une tension entre l'enjeu d'un renforcement de la sécurisation des espaces publics pour s'y sentir bien et le souhait que les espaces publics puissent rester des espaces de liberté (certains jeunes ont le sentiment

d'être trop « surveillés »). Selon les jeunes, les espaces publics doivent également pouvoir être des espaces « refuges », des « abris ».

Les jeunes constatent également **un manque d'accessibilité** par les transports publics de certains de ces espaces (notamment aux horaires privilégiés par les jeunes, en soirée, le week-end) et **un manque de végétalisation**.

LES JEUNES PROPOSENT :

D'AMÉLIORER LES AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS :

- En mettant en place des « groupes projet » mêlant jeunes et professionnels en amont d'un nouvel aménagement d'espace public pour co-construire le projet en intégrant les besoins et usages des jeunes.
- En créant un lieu par et pour tous les jeunes : multi-usage, modulable, favorisant la découverte et l'engagement (sport, loisirs, culture, présence d'associations). Ce lieu serait un espace de détente, gratuit, où les jeunes partageraient leurs passions, créeraient des projets et pourraient les valoriser. La gouvernance serait participative et intégrerait des jeunes mobilisés dans le lieu. Les immeubles vacants de la ville sont cités comme piste de lieux à investir.
- En aménageant des zones de détente agréables et bien éclairées réparties dans les espaces publics de toute la ville avec des tables de jeux, chaises déplaçables, kiosques, espaces d'expression libre.
- En renforçant les horaires des transports en commun pour pouvoir accéder aux espaces publics et parcs et en améliorer l'éclairage public.
- En végétalisant davantage les espaces publics et en particulier les abords des stations de transport en commun.

D'ANIMER DAVANTAGE LES ESPACES PUBLICS :

- En proposant une programmation événementielle dans l'espace public imaginée et organisée par les jeunes pour valoriser leurs passions, réalisations, créations artistiques, etc.

D'INFORMER DAVANTAGE :

- En recensant dans un guide tous les espaces publics avec une composante jeunesse (espaces de pratiques sportives, espaces scéniques, espaces dédiés à la rencontre, etc.).

DE RENFORCER LA SÉCURITÉ DES ESPACES PUBLICS :

- En développant une application pour aider les victimes d'incivilités ou de violences dans l'espace public dans le dépôt de plainte.
- En formant les hommes pour qu'ils soient de vrais « alliés » dans l'espace public.
- En renforçant la sécurité dans les transports (campagnes de sensibilisation, vidéosurveillance...).

LES LOISIRS DES JEUNES

REPÈRES :

Les pratiques sportives, massivement investies par les jeunes lyonnaises et lyonnais :

- Les jeunes (15-25 ans) sont la deuxième tranche d'âge la plus représentée parmi les licenciés des fédérations sportives à Lyon (après les 5-15 ans), avec près de 13 000 jeunes licenciés (soit 9% de la catégorie d'âge) dont 38% de jeunes filles (INJEP 2021, INSEE RP 2018).
- Ces chiffres sont cohérents avec les constats nationaux qui placent la tranche des 15-24 ans en tête des pratiquants, en club ou en pratique libre (71% des pratiquants réguliers contre 64% chez les 25-39 ans, selon le Baromètre national de la pratique sportive 2023).

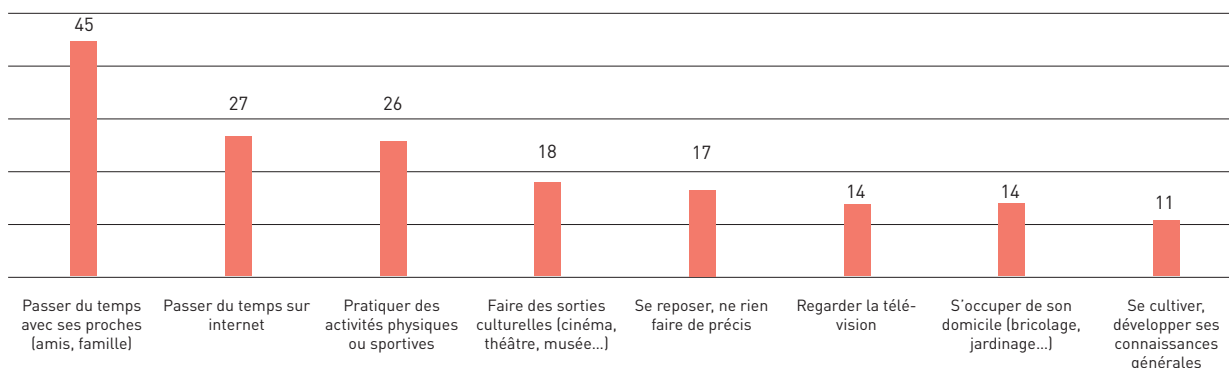
Une offre culturelle importante à Lyon :

- 11 musées dont 6 municipaux, 16 bibliothèques municipales + 1 bibliobus, 13 scènes de spectacle vivant.
- En 2022, les 12-25 ans représentent 19% des visites des bibliothèques municipales de Lyon. Environ 20 000 jeunes de cette classe d'âge sont inscrits et inscrites dans une bibliothèque (soit 16% de la population des 12-25 ans, ce qui représente également 16% du total des inscrits dans les bibliothèques municipales).

En dehors des pratiques culturelles et sportives, à l'échelle nationale, les jeunes occupent leur temps libre majoritairement à passer des moments entre amis ou en famille :

Occupation du temps libre des 18-30 ans (%)

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019



À Lyon, de nouveaux espaces dédiés à la rencontre des jeunes ont vu le jour ces derniers mois ou sont en projet : le tiers-lieux jeunes dans l'ancien collège Truffaut (Lyon 1er), le Repair à la Duchère (Lyon 9ème) ainsi que divers espaces jeunes, portés directement par les centres sociaux et MJC du territoire.



« C'est la première fois que je mets les pieds au théâtre des Célestins alors que c'est à côté de chez moi, c'est magnifique »

Extrait des discussions de l'Assemblée

LES JEUNES PENSENT QUE :

Le sport, la culture et les loisirs en général sont des leviers d'inclusion sociale, de lutte contre l'isolement et de lien intergénérationnel. Selon les jeunes, l'offre lyonnaise est riche même si elle pourrait gagner encore en diversité et en accessibilité (financière, mais aussi en matière d'accès par les transports en commun et d'adaptation aux personnes en situation de handicap).

Les jeunes font cependant état d'un manque d'espaces de rencontre et d'expression libre, alors que l'une des activités favorites sur le temps des loisirs sont les rassemblements entre amis.

Certains et certaines, conscients qu'une partie importante de l'offre de loisirs à destination des jeunes est proposée par les associations d'éducation populaire (Maison des Jeunes et de la Culture, centres sociaux) et que la concurrence avec l'offre privée est grandissante, craignent que ces structures associatives soient fragilisées financièrement.

LES JEUNES PROPOSENT :

DE RENFORCER LA COMMUNICATION SUR LES PROGRAMMATIONS CULTURELLES, SPORTIVES ET DE LOISIRS :

- En utilisant des canaux d'information utilisés par les jeunes, en particulier via les réseaux sociaux et influenceurs « locaux ». Il pourrait s'agir de **créer et d'alimenter un compte sur les réseaux sociaux** alimenté par les jeunes pour communiquer aux jeunes de Lyon.
- En organisant (ou en renforçant lorsqu'ils existent déjà) les forums de présentation des associations dans les quartiers pour faire connaître et pouvoir tester les différentes activités proposées avec des formats « démonstration ».

DE RENDRE PLUS ACCESSIBLES LA CULTURE, LES ACTIVITÉS SPORTIVES ET DE LOISIRS :

- En faisant mieux connaître et en renforçant les aides individuelles existantes (carte culture, ticket sport-culture).
- En développant dans la mesure du possible **la gratuité dans certains équipements** (piscines et patinoires municipales) et en renforçant la communication sur les dispositifs gratuits (par exemple Tout l'monde dehors...).
- En renforçant les solutions de transport pour aller et rentrer des événements culturels ou sportifs hors du centre-ville.

- En améliorant l'accessibilité à l'offre sportive, culturelle et de loisirs pour les personnes en situation de handicap.
- En améliorant **l'entretien des espaces de pratiques libres** (notamment les city stades).

DE CO-CONSTRUIRE UN LIEU DÉDIÉ À LEURS PRATIQUES DE LOISIRS :

- Une structure sportive et/ou culturelle intérieure et extérieure accessible sur des larges horaires, qui propose des formats « initiation » pour tester des activités moins connues, à destination des enfants et adolescents (musique, pratiques sportives moins répandues, etc.)

PARTICIPER ET S'ENGAGER DANS LA VIE CITOYENNE

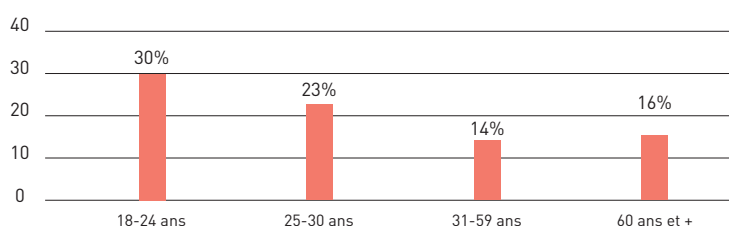
REPÈRES :

Au niveau national, les jeunes sont largement engagés dans la vie associative...

- Selon le Baromètre DJEPVA sur la Jeunesse 2023, les jeunes, en particulier les 18-24 ans, sont la tranche d'âge la plus représentée parmi les bénévoles assidus et réguliers (30%, contre 15% des 31 ans et plus, donnent de leur temps à une association au moins une fois par mois).

Part de bénévoles assidus et réguliers selon la tranche d'âge au cours des 12 derniers mois (%)

Source : INJEP-CREDOC, Baromètre DJEPVA sur la jeunesse 2019



- Le sport est le domaine majoritaire d'engagement des jeunes (26% des jeunes qui déclarent donner de leur temps le font à une association sportive), puis viennent les champs de l'éducation et de la jeunesse.

... et dans la vie politique et citoyenne, malgré une transformation des modalités de participation :

- Aux élections présidentielles de 2022, 25% des 18-24 ans inscrits sur les listes électorales n'ont voté à aucun tour (en hausse de 5 points par rapport à 2017), ce qui place cette tranche d'âge en tête des abstentionnistes après les 85 ans et plus (INSEE 2022).
- Néanmoins, d'autres formes de mobilisation citoyennes et politiques progressent comme la participation à des grèves ou manifestations : 7 points de plus en 2023 qu'en 2022 (rapport d'activité 2023 du Conseil économique, social et environnemental).

À Lyon, l'engagement des jeunes est en partie favorisé par :

- La Maison des Étudiants, accompagnant environ 60 associations en résidence.
- Le volume de missions de service civique et de bénévolat proposées et structurées par des associations spécialisées.



« Il est rare que les jeunes aient l'opportunité de partager leur expérience, leurs besoins, leurs reproches » *Extrait de l'Assemblée*

LES JEUNES PENSENT QUE :

Il existe une diversité de structures qui permettent l'engagement mais les jeunes regrettent le **manque de connaissance** des dispositifs pour s'engager.

Selon elles et eux, l'engagement des jeunes est largement liée à la période des études supérieures, ce qui peut exclure les jeunes qui n'en font pas. Les collèges et lycées, au contraire, sont peu connectés aux enjeux de société ; selon les jeunes, ce sont des établissements dans lesquels il est difficile de s'engager.

Parmi les freins à l'engagement, les jeunes citent principalement :

- Le manque de **temps** pour s'engager (en parallèle du lycée ou du travail),
- Le manque de **reconnaissance** de cet engagement (dans leur parcours scolaire et/ou professionnel),
- La crainte que leur engagement ne soit pas **utile** (notamment en ce qui concerne l'engagement dans la vie locale et/ou politique).

Malgré tout, les jeunes de l'Assemblée et présents aux Soirées expriment une volonté de s'engager, un besoin de se sentir utile, mais questionnent les formes traditionnelles de l'engagement.

La « **peur de la course à l'engagement** » a aussi été exprimée par certains jeunes qui craignent que les expériences d'engagement n'agissent comme un critère supplémentaire demandé (implicitement ou explicitement) aux jeunes dans leur parcours de recherche d'emploi et plaident au contraire pour qu'elles soient valorisées comme des « bonus ».

LES JEUNES PROPOSENT :

DE DONNER DAVANTAGE ENVIE DE S'ENGAGER :

- En faisant **intervenir des associations dans les collèges et lycées** pour présenter les différentes formes d'engagement (savoir comment fonctionne une association...).
- En mettant en place des **mini budgets participatifs dans les établissements scolaires** pour encourager à s'engager dans la vie des établissements.
- En organisant des **événements de promotion de l'engagement** (exemple : Salon de l'engagement) mais aussi des événements de sensibilisation et d'information sur l'engagement comme des cycles de conférences sur des thèmes qui intéressent les jeunes, au-delà des universités.

- En valorisant l'engagement auprès des jeunes de plus de 16 ans sortis de l'école et des jeunes décrocheurs **en développant l'information de proximité** (par exemple via des dispositifs mobiles comme la Caravane de l'engagement).

D'EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FORMES DE PARTICIPATION À LA VIE LOCALE :

- En testant différents modèles permettant la participation et la concertation des jeunes (conseil représentatif de jeunes/assemblée de jeunes/conférence de consensus...). En fonction des thématiques et des objectifs, ces espaces de participation des jeunes pourraient être ciblés par tranche d'âge et par arrondissement, et être éventuellement dotés d'un budget pour permettre des réalisations concrètes.

DE VALORISER DAVANTAGE LES EXPERIENCES DES JEUNES :

- En reconnaissant la multiplicité des formes de l'engagement (associatif, familial, citoyen, politique) des jeunes.
- En mettant en place un « **passeport de compétences** » valorisant les expériences autres que professionnelles, reconnu par la Ville, sans pour autant en faire un prérequis à l'obtention d'un emploi.
- En créant des espaces de **valorisation de l'engagement des jeunes** (par exemple lors d'une commission thématique annuelle où les jeunes viendraient présenter leur engagement).

LA PRÉCARITÉ DES JEUNES

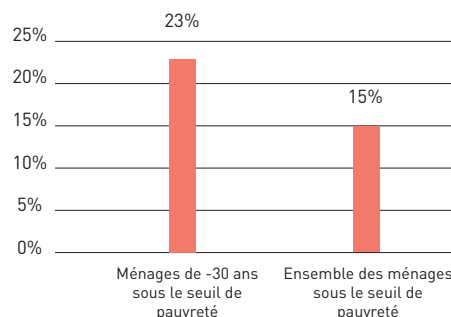
REPÈRES :

Au niveau national comme local, les jeunes sont en première ligne des situations de précarité...

- À Lyon, 23% des **ménages de moins de 30 ans** sont sous le seuil de pauvreté (à 60% du revenu médian) contre environ 15% en moyenne pour l'ensemble des ménages lyonnais (Insee 2020).
- Les situations de cumul emploi-études concernent près d'**un quart des lyonnais de 16 à 25 ans**, avec des disparités par arrondissement, particulièrement les jeunes résidents des 7^{ème}, 8^{ème} et 3^{ème} arrondissements. (Source : INSEE RP 2019).
- À l'échelle de l'Académie de Lyon, environ 50 000 étudiants sont boursiers (dont une partie ne réside pas à Lyon).
- Selon l'étude de l'IFOP *Inflation et précarité, quelle réalité pour les étudiants en France ?* en 2023, au niveau national, près d'un étudiant sur deux indique qu'il lui arrive de devoir limiter voire renoncer à des achats en matière de denrées alimentaires.

Les jeunes plus fortement touchés par la pauvreté que le reste de la population lyonnaise

Source : INSEE Filosofi 2020



... Accentuées par une crise du logement qui n'épargne pas Lyon :

- À l'échelle de la Métropole de Lyon, environ **36 000 places** sont réservées aux étudiants et étudiantes dans le parc de logement dédié (CROUS ou opérateur privé de résidence étudiante), pour environ 185 000 étudiants recensés à la rentrée 2019-2020, soit moins d'un logement pour 5 étudiants (Source : Agence d'urbanisme de Lyon OTLE 2022).
- Pour les étudiants qui ne peuvent accéder à une résidence étudiante, ils doivent déboursier en moyenne **474€/mois** pour accéder à un T1 dans le parc locatif privé en 2018 à Lyon (Source : Observatoire local des loyers Métropole de Lyon et Saint-Étienne Métropole 2021).



« On ne se sent pas toujours légitime à demander de l'aide. On a peur du jugement des autres qui pourraient dire qu'on profite du système ». Extrait des discussions de l'Assemblée

LES JEUNES PENSENT QUE :

La précarité est **multi-facettes** et restreint l'accès à l'alimentation, au logement, à la santé, aux transports et aux autres dépenses du quotidien (sorties, loisirs).

Les aides financières leurs sont plus ou moins connues ; mais accéder à la bonne information pour se faire aider est compliqué. Les jeunes constatent que les proches jouent un grand rôle dans l'accès à l'information. Les amis et la famille sont cités loin devant les enseignants et institutions publiques. Or, l'acquisition de l'autonomie, notamment financière, est rendue difficile lorsque l'environnement familial ne peut pas jouer le rôle de soutien et peut alors se faire au prix de sacrifices (cumuler travail et études, rogner sur les achats de première nécessité, s'isoler socialement...).

Globalement, les jeunes ont le sentiment que **la précarité augmente** dans leur tranche d'âge.

LES JEUNES PROPOSENT :

DE DÉVELOPPER DES SOLUTIONS DE LOGEMENT POUR LES JEUNES :


- En plaidant pour un **plafonnement** des loyers des logements dédiés aux jeunes.
- En développant le **logement social** pour les jeunes : par exemple en imposant aux promoteurs un quota de logements réservés.
- En développant les **résidences intergénérationnelles** et colocations de jeunes.
- En organisant un événement « Logement/jeunesse » pour informer, faire connaître d'autres formes d'habitat et faire remonter les enjeux propres à la jeunesse en matière de logement.

DE LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DES JEUNES :

- En renforçant **l'information sur les structures** qui proposent de l'aide alimentaire et en déculpabilisant les jeunes qui en bénéficient.
- En soutenant davantage les associations qui œuvrent pour la solidarité alimentaire (appui financier, logistique).
- En mettant en place un système de chèques alimentaires sur le modèle de l'expérimentation d'une Sécurité Sociale Alimentaire.

DE RENFORCER L'INFORMATION POUR FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS :

- En rendant l'information sur les aides et les droits plus lisible et plus simple via un « guichet unique » (un interlocuteur unique).

- En créant un **guide « anti-galère »** (format papier et numérique) répertoriant les ressources sur le territoire pour l'accompagnement à l'accès aux droits, avec des modalités de diffusion en proximité, en allant vers les jeunes éloignés des structures d'accompagnement social.
 - En luttant contre les préjugés sur la pauvreté (campagne de sensibilisation).
 - En valorisant les études en alternance et les autres formations professionnelles rémunérées.
- 

LES JEUNES ET LEUR SANTÉ

REPÈRES :

À l'échelle nationale, les jeunes (16-24 ans) sont la tranche d'âge la plus représentée parmi les personnes non couvertes par une complémentaire santé (7%) (INJEP, 2017). **Si les jeunes estiment que leur état général de santé est majoritairement « bon » (91%), la santé mentale des jeunes se dégrade, en particulier depuis la crise Covid :**

- 21% des 18-24 ans déclarent avoir eu un état dépressif caractérisé en 2021 soit 9 points de plus par rapport à 2017 (Source : Baromètre Santé Publique France).
- Le taux de décès par suicide représente la deuxième cause de mortalité chez les 15-24 ans.

À Lyon, le tissu de professionnels et de structures de santé est dense mais recouvre des réalités territoriales différentes :

- La densité de médecins généralistes est supérieure à celle de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de la France métropolitaine, avec 130,3 médecins pour 10 000 habitants, contre 92,2 en Auvergne-Rhône-Alpes en 2019 (Balises – ORS Auvergne-Rhône-Alpes 2022).
- Certains quartiers prioritaires de Lyon sont classés par l'Agence Régionale de Santé en Zones d'Interventions Prioritaires ou Zones d'Action Complémentaire, avec risque important de désertification médicale (en médecine générale) : c'est le cas du quartier Sœurs Janin, par exemple, dans le 5e arrondissement (Contrat Local de Santé, Ville de Lyon 2022).

L'offre en santé mentale des jeunes au cœur des préoccupations du Contrat Local de Santé lyonnais :

- 6 maisons de santé pour maladies mentales sont réparties sur le territoire.
- 24 Centres Médico-Psychologiques (CMP) existent à Lyon dont 2 spécialisés sur la santé mentale des adolescents.
- La Maison des adolescents (Lyon 3eme) accueille plus de 1 400 jeunes par an sur un éventail large de thématiques dont le mal-être et la santé mentale des jeunes. De la même manière, l'Espace Santé Jeunes porté par le Centre Régional Information Jeunesse (Lyon 2eme) prend en charge les jeunes de 12 à 25 ans pour de l'écoute, du soutien et une orientation vers une structure de soins si nécessaire (en 2022, 303 situations traitées et une moyenne de 5 rendez-vous par situation).



« Passer le premier pas d'accepter de consulter un psychologue est difficile. Personne ne nous dit qu'on est beaucoup à être concernés ». *Extrait des discussions de l'Assemblée*

LES JEUNES PENSENT QUE :

La santé demeure une thématique sur laquelle il est difficile de s'exprimer et de se faire accompagner, en particulier lorsqu'il s'agit de santé mentale, même s'il est noté une évolution positive dans la prise en considération des situations de mal-être psychologique. Les jeunes osent de plus en plus en parler et estiment avoir accès à plus de ressources aujourd'hui que par le passé.

Néanmoins, l'accès aux soins n'est pas égal pour tous les jeunes, qui citent parmi les facteurs limitants :

- le manque de lisibilité et d'accès à **l'information**,
- les **délais et coûts** importants chez certains professionnels de santé (notamment les spécialistes),
- le manque de **suivi** tout au long de l'enfance, de l'adolescence puis au passage à l'âge adulte,
- la **honte** et la peur du jugement.

LES JEUNES PROPOSENT :

DE RENFORCER L'ACCÈS AUX SOINS :

- En développant les aides financières pour des séances de psychologie.
- En proposant une visite médicale annuelle obligatoire pour évaluer l'état physique, mental, émotionnel des jeunes.

DE RENFORCER LA SENSIBILISATION ET LA PRÉVENTION SANTÉ EN :

- En développant les dispositifs **d'aller-vers** comme le Bus Info Santé pour rencontrer les jeunes là où ils se trouvent.
- En organisant à l'école et dans les lieux fréquentés par les jeunes, des ateliers de gestion du stress et des formations en Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), en mobilisant par exemple les volontaires en service civique formés sur ces questions, pour encourager les **échanges de pair-à-pair**.
- En sensibilisant sur les maladies chroniques.

- En mettant en place des groupes de soutien et d'accompagnement par et pour les jeunes, pour créer des conditions de partage d'expérience sur les sujets de santé.
- En créant des **ressources adaptées aux jeunes** (par exemple : une bande dessinée sur la santé mentale, une plateforme de ressources sur la santé sur le modèle Lumni pour l'éducation).
- En donnant plus de **visibilité aux associations** qui travaillent dans le champ de la santé.

DE PROMOUVOIR L'ÉDUCATION À LA SANTÉ :

- En renforçant les aides financières sur le modèle du Pass'Sport pour encourager la pratique sportive des jeunes à moindre coût.
- En proposant plus de pratiques sportives gratuites dans les espaces publics et parcs.
- En sensibilisant sur le bien-manger, en faisant connaître et en créant de nouveaux jardins nourriciers en ville.
- En organisant des événements de sensibilisation (forums, conférences, mais aussi formats plus ludiques comme des ateliers, cours de cuisine) pour rendre les jeunes acteurs de leur bonne santé.

JEUNESSES ET QUARTIERS POPULAIRES

REPÈRES :

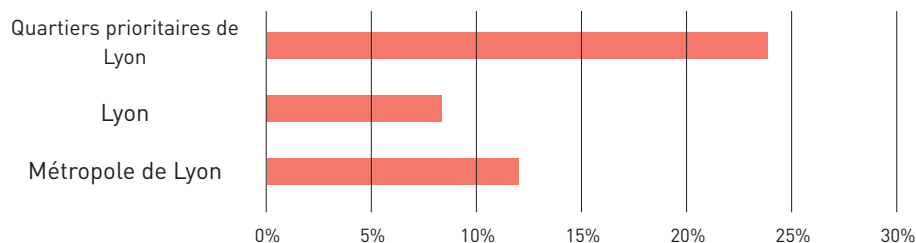
- Malgré des phénomènes de vieillissement des quartiers populaires, ces territoires continuent d'être plus jeunes que la moyenne. À Lyon, les 0-24 ans représentent **39% de la population des quartiers populaires** lyonnais (géographie prioritaire en vigueur en 2023). Ils représentent 34 % de la population lyonnaise. Ce chiffre est à nuancer car c'est surtout la tranche d'âge des 0-14 ans qui est surreprésentée dans ces quartiers.
- Environ 8 800 jeunes de 11-25 ans résident dans un quartier populaire, soit 8% de la tranche d'âge.

Des jeunes qui cumulent les difficultés dans les quartiers populaires lyonnais :

- Dans les quartiers prioritaires, les jeunes dont le référent de ménage est sans diplôme sont surreprésentés.
- Les jeunes **de 16-25 ans non scolarisés et sans emploi sont surreprésentés** dans les quartiers populaires lyonnais avec des disparités selon les quartiers :

Part des 16-25 ans non scolarisés et sans emploi selon le lieu d'habitation

Source : Insee Educ22



« Moi qui viens d'un quartier, j'ai l'impression qu'on en parle que quand il y a des problèmes, c'est injuste ! »

Extrait des discussions de l'Assemblée

LES JEUNES PENSENT QUE :

La vie quotidienne dans les quartiers populaires et dans le reste de la ville est différente sur plusieurs aspects. Dans les quartiers populaires, les jeunes estiment qu'il y a moins d'infrastructures, que l'accès aux services de proximité (pharmacie, commerces, services publics) y est parfois dégradé, que les transports publics sont moins présents et efficaces et que la qualité des logements est parfois moindre qu'ailleurs. En matière de vie locale, le manque de mixité sociale et scolaire, la qualité de l'éducation ou encore le sentiment d'insécurité plus fort dans les quartiers populaires sont pointés par les jeunes.

Certains jeunes résidant dans les quartiers populaires lyonnais expriment le sentiment d'y être « bloqués », « enfermés », et pensent que les celles et ceux qui en sortent ont plus de chances d'être stigmatisés.

En balance, et en dépit de ces représentations qui s'appuient sur des dysfonctionnements, les jeunes estiment que les quartiers populaires ont une vie locale, un tissu associatif et des réseaux de solidarité riches.

LES JEUNES PROPOSENT :

DE VALORISER ET DYNAMISER LE LIEN SOCIAL DANS LES QUARTIERS POPULAIRES :

- En créant de nouveaux événements culturels et sportifs, faits par et pour les habitants et habitantes.
- En valorisant le travail des associations, et les projets des habitants et habitantes qui contribuent à la vie sociale locale.
- En mettant en avant et soutenant les médias citoyens, pour mettre en valeur les points de vue des personnes qui y habitent, et notamment des jeunes, sur leurs quartiers en contrepoint de la presse « conventionnelle ».
- En organisant des rencontres entre jeunes ruraux et urbains, pour ouvrir le champ des possibles et créer de la rencontre.

D'AMÉLIORER LA VIE QUOTIDIENNE :

- En mettant en place des services de garde d'enfants pour les jeunes parents isolés.
- En créant des supermarchés coopératifs gérés par les habitants pour lutter contre la précarité alimentaire.
- En développant des « ambassadeurs jeunesse » : en confiant par exemple à des jeunes en service civique des missions d'aller-vers les jeunes pour créer des relations de pair-à-pair sur des thématiques qui parlent aux jeunes (orientation, découverte des métiers, loisirs, etc.).
- En renforçant et adaptant les horaires des transports en commun qui desservent les quartiers populaires éloignés du centre-ville.
- En proposant de rendre obligatoire une activité physique ou culturelle pour les jeunes de moins de 12 ans.
- En proposant d'intégrer des critères de méritocratie pour l'allocation de certaines aides sociales.
- En aidant les jeunes mineurs à trouver un emploi ponctuel, pour répondre à leur problématique d'équipement (travailler sur un marché le week-end, dans les filières animation le mercredi, etc).

DE FAVORISER LA PARTICIPATION DES HABITANTS ET EN PARTICULIER DES JEUNES :

- En créant des instances de participation à la vie locale dédiées aux jeunes (par exemple : conseil citoyen jeunes, conseils de quartier jeunes, etc.).

DE FAVORISER L'ÉGALITÉ DES CHANCES À L'ÉCOLE :

- En proposant de modifier la carte scolaire pour lutter contre la « ghettoïsation » des écoles, et favoriser la mixité sociale dans les établissements scolaires, notamment au collège.
- En renforçant le travail sur le projet d'orientation à l'école, en valorisant notamment les filières technologiques, et les métiers de la défense.
- En ouvrant davantage le collège au territoire, à la Ville, à l'extérieur et aux autres collèges pour favoriser la rencontre d'élèves qui ne se côtoient pas en dehors du temps scolaire.
- En encourageant les projets qui proposent des collaborations entre l'Éducation Nationale et l'éducation populaire.
- En accentuant la formation des jeunes à l'oralité et à l'art oratoire.

D'AMÉLIORER LA SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN :

- En rétablissant une police de proximité et en créant les conditions pour rétablir la confiance jeunes-police.
- En proposant une réflexion sur la dépénalisation du cannabis.

DE PROMOUVOIR L'ACCÈS À L'HABITAT DIGNE EN PARTICULIER POUR LES JEUNES :

- En développant de nouveaux programmes d'habitat intergénérationnel et de colocations de jeunes dans les quartiers.

« LES ANNÉES COLLÈGE »

REPÈRES :

À Lyon :

- 18 653 jeunes de 11-14 ans dont 98% sont scolarisés
- 46 collèges dont 27 publics

Sur l'accompagnement et orientation des jeunes :

- 4 Centres d'Information et d'Orientation (CIO)
- La Maison des adolescents (Lyon 3e) qui accueille et accompagne les jeunes de 11 à 21 ans sur les questions de santé
- Des événements sur l'orientation tout au long de l'année: le Printemps des métiers, La Nuit de l'Orienteur, le Salon de l'Étudiant...

En matière de réussite éducative, une diversité de dispositifs :

- le Projet Éducatif de Lyon (PEL)
- Le Programme de Réussite Éducative qui accompagne 800 enfants et jeunes dans les territoires prioritaires
- La Cité Éducative dans les quartiers prioritaires du 8e arrondissement et les nouvelles cités à venir à l'échelle de la Ville.



« Les études courtes et les métiers manuels sont dévalorisés : on ne permet pas aux élèves de se poser vraiment la question de leurs envies ». *Extrait des discussions de l'Assemblée*

LES JEUNES PENSENT QUE :

La période de l'adolescence est primordiale pour la construction de soi et l'affirmation de son identité. Elle correspond au moment des premières prises de décisions importantes pour les jeunes adultes en devenir. C'est un moment de vie paradoxal où le **besoin d'accompagnement est fort sur de nombreux sujets mais où cet accompagnement peut être difficile à recevoir** pour les jeunes, en particulier lorsqu'il vient des parents ou des institutions.

Les quatre années de collège jouent un rôle majeur dans la transition entre l'enfance et l'âge adulte. Les jeunes partagent globalement un sentiment de **manque d'ouverture du collège**, institution perçue comme refermée sur elle-même et qui

laisse peu de place pour l'expression et l'initiative des jeunes. En général, ils et elles estiment avoir manqué d'accompagnement, en matière d'orientation scolaire mais plus généralement sur la vie quotidienne et le reste des problématiques qui peuvent être les leurs à cet âge.

Les **différences de qualité d'enseignement entre les établissements publics et privés** (en défaveur de l'enseignement public) sont un sujet de débat et les jeunes s'interrogent sur les conditions pour garantir l'égalité d'enseignement. D'un point de vue des cursus scolaires, les jeunes déplorent la tendance à la dévalorisation des filières courtes, et les difficultés à trouver un stage de 3e intéressant, pour certains et certaines d'entre eux.

LES JEUNES ET CERTAINS PROPOSENT :

D'AGIR POUR FAVORISER L'ÉGALITÉ DE L'ENSEIGNEMENT ENTRE LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS :

- En mettant en valeur les établissements publics et en augmentant les moyens financiers et humains.
- En redessinant les cartes scolaires pour favoriser la mixité sociale dans les collèges, y compris privés.
- En instaurant un système de quota d'élèves en difficulté dans les établissements privés qui conditionnerait les subventions.

DE FAVORISER LA PRISE D'INITIATIVES DES JEUNES :

- En laissant plus de place aux projets et paroles des élèves.
- En faisant le lien entre les enseignements théoriques et les projets concrets qui peuvent être portés par les élèves.

D'OUVRIRE DAVANTAGE LES COLLÈGES AUX FAMILLES ET AUX TERRITOIRES :

- En faisant intervenir les associations du territoire (en particulier les associations d'éducation populaire) dans les collèges et en faisant davantage sortir les élèves hors du collège dans le cadre de projets.
- En ouvrant davantage le collège aux familles pour qu'elles se réapproprient la scolarité de leur(s) enfant(s).
- En promouvant davantage les projets inter-collèges.

DE RENFORCER L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE :

- En proposant un suivi plus individualisé des élèves dans le besoin, en utilisant notamment les outils du développement personnel pour travailler sur la confiance et les qualités des élèves.
- En valorisant, dans le parcours des jeunes, l'intégralité des expériences

(familiales, associatives...) au moins autant que les résultats scolaires.

- En multipliant les possibilités de stages, et en renforçant l'accompagnement des élèves pour les trouver.
- En organisant des forums de présentation des métiers à l'intérieur des collèges.
- En organisant des rencontres avec des anciens élèves.
- En revalorisant les études courtes.

DE LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE :

- En imaginant des nouvelles formes d'accompagnement scolaire, par exemple de l'aide aux devoirs intergénérationnelle.
- En améliorant la prise en charge des élèves en difficulté par la réflexion et prise de décision collective en lien avec tous les professionnels du collège (professeurs, vie scolaire, santé scolaire) et les partenaires éducatifs hors de l'établissement (prévention spécialisée notamment).
- En diversifiant les apprentissages et en proposant des enseignements sur des thématiques choisies par les jeunes (réseaux sociaux, éducation aux médias, ateliers projets).

DE MIEUX PRENDRE EN COMPTE LA SANTÉ MENTALE DES COLLÉGIENS ET COLLÉGIENNES :

- En densifiant les possibilités de prise en charge des jeunes (groupes de parole, contacts plus directs avec des professionnels de santé lors de permanences, par mail ou sms).
- En formant l'ensemble des professionnels des collèges dont les professeurs aux premiers soins en santé mentale.
- En créant des semaines thématiques au sein des collèges pour sensibiliser et prévenir les situations à risque (harcèlement, santé mentale, addictions, etc.).

DE FAVORISER LE PASSAGE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE AU COLLÈGE :

- En multipliant les expériences d'immersion au collège pour les classes de CM2.

THÉMATIQUES TRANSVERSALES COMPLÉMENTAIRES

Pendant les échanges avec les professionnels et les jeunes, 3 sujets ont émergé et ont été introduits de manière complémentaire aux 8 sujets travaillés en ateliers dans le cadre de l'Assemblée des 40 et des Soirées Jeunesses. Les modalités de consultation ont été différentes des autres sujets traités, et les fiches de synthèse qui en résultent sont proposées dans des formats différents. Il s'agit cependant de sujets transversaux et prioritaires, dont certains pourront d'ailleurs faire l'objet de consultations ou de cadres de travail participatifs avec les jeunes dans les mois à venir.

Les 3 sujets complémentaires sont les suivants :

1. Information jeunesse et accès aux droits

2. Égalité et lutte contre les discriminations

3. Jeunes et transition écologique

Le sujet large de la relation entre **jeunes et information** a été spontanément abordé dans chacun des ateliers portant sur les précédentes thématiques, partageant le constat que les jeunes n'avaient pas les informations. C'est un sujet récurrent qui en fait un axe transversal de travail. Il a été abordé selon plusieurs angles d'attaque (les canaux, formats, attractivité et efficacité des informations institutionnelles, les relais d'information - lieux et personnes -, la véracité des informations, la place de l'éducation au numérique...).

Sous-jacente à la question de l'accès à l'information, se pose celle de **l'accès aux droits des jeunes**, prise au sens large (droits sociaux et dispositifs correspondants, droit au logement, droit à l'accès et à la participation à la vie culturelle...).

En complément des paroles recueillies transversalement dans les ateliers, des dispositifs de collecte ont été proposés par le Centre Régional Information Jeunesse (InfoJeune) lors des Soirées Jeunesses.

Le sujet des discriminations a émergé selon le même processus ayant été abordé de manière transversale dans les ateliers : sentiment de discrimination lié à l'âge, discrimination de genre ou actes sexiste, discriminations liées à l'origine, ou pour les jeunes des quartiers populaires sentiment de discrimination et de stigmatisation lié au territoire de résidence.

En complément, des dispositifs de collecte de paroles ont été animés par l'AFEV dans le cadre des Soirées Jeunesses.

Enfin, **la transition écologique**, dès avant le démarrage des phases de dialogue avec les jeunes, avait été positionnée comme importante à **inscrire dans le futur projet Lyon Jeunesses!** dans la mesure où :

- la Ville de Lyon sera l'une des villes françaises les plus impactées par le dérèglement climatique. D'une manière plus générale, ce sont les jeunes, celles et ceux qui auront 30 ans en 2030 qui seront aux premières loges de ces dérèglements. Les actions à conduire pour lutter et se préparer sont autant de défis communs, qui doivent se construire avec et pour les jeunes. C'est le sens de la démarche Lyon 2030 dans laquelle la ville s'est engagée aux côtés de 100 autres villes européennes.
- L'Agora Lyon 2030, composée d'une grande diversité d'acteurs et actrices de la société civile, s'est donné comme priorité d'accompagner l'engagement des jeunes pour la transition écologique.
- La Ville de Lyon a engagé dès 2023 des dispositifs de soutien aux initiatives des jeunes ou à la découverte de structures et de métiers, liés à la transition écologique (la Bourse jeunes Lyon 2030 pour la transition écologique et sociale et le dispositif 1 jeune dans ma structure pour le climat)
- Ce sujet est lui aussi transverse et a été abordé et exprimé (besoin de plus d'espaces verts, de plus de végétalisation, orientation sur les métiers de la transition, santé mentale et eco-anxiété, impact social sur les plus vulnérables, engagement...) mais ne fait pas l'objet d'une fiche à part entière. Ce sujet sera abordé dans les prochains mois, lors de rencontres avec les jeunes.

INFORMATION JEUNESSE ET ACCÈS AUX DROITS



« On est inondés de flyers, mais les flyers, ça ne marche pas, ce n'est pas le bon canal pour toucher les jeunes » *Extrait des discussions de l'Assemblée*

CORNER DE L'INFOJEUNE LORS DES SOIRÉES JEUNESSES :

Les jeunes sont unanimes sur :

- le besoin d'une information fiable pour avancer dans sa vie.
- les difficultés, globalement, pour accéder à l'information et se l'approprier.

1ère source d'information des jeunes : les réseaux sociaux et l'entourage proche (famille et amis)

- Résultat qui confirme les constats du Baromètre de l'Information Jeunesse (2023) selon lequel 8 jeunes sur 10 s'informent en priorité auprès de leur entourage et 7 sur 10 via un support immatériel (internet, réseaux sociaux).

Des secteurs où l'information semble plus facile à trouver que d'autres : les activités culturelles et sportives versus l'accès aux droits, les aides au logement et l'orientation, trois secteurs pour lesquels les participants et participantes jugent qu'il est difficile de s'informer.

- À l'échelle du baromètre, 61% des jeunes sondés pensent ne pas bénéficier de tous leurs droits, au moins à 50% par manque d'information.

Sur la plupart des thématiques discutées avec les jeunes, **la question de l'information a fait l'objet de discussions**, principalement selon les deux prismes suivants :

Globalement, les jeunes ne se sentent pas assez informés sur ce qui existe pour elles et eux :

- Certains dispositifs et droits peu ou pas connus des jeunes.
- Une multiplicité de dispositifs qui peut en brouiller la lisibilité.
- Les structures d'accompagnement ne sont pas toujours bien repérées.

L'information existe mais n'est pas bien reçue et/ou appropriée par les jeunes :

- Les canaux de diffusion utilisés par les institutions ne sont pas toujours pertinents pour toucher les jeunes (affichage, flyers, sites internet, certains réseaux sociaux comme Facebook).

- **« les institutions ne savent pas s'adresser à la jeunesse »** : la communication institutionnelle n'est pas non plus attractive pour les jeunes (pas facile à comprendre, graphisme pas impactant pour les jeunes, etc.).

- Besoin d'incarnation de l'information (interventions dans les classes, formats vidéos courtes, forums avec format « démonstration »).

La thématique de l'accès aux droits a été soulevée à de multiples reprises, en particulier dans les ateliers sur l'accès à la santé, au logement, à l'emploi, et sur les discussions liées à la précarité des jeunes. Parmi les freins exprimés par les jeunes :

- **Le difficile accès à l'information sur ses droits**, prérequis pour les activer et en bénéficier.

- **« nous avons honte d'avoir besoin de voir un psychologue »** : sentiment de **honte et une peur du jugement** dans la réalisation de certaines démarches pour accéder aux droits sociaux, notamment lorsqu'il s'agit de situations de précarité (se tourner vers une banque alimentaire), ou encore en matière de santé mentale.


- **« Il faut simplifier les démarches »** : complexité des démarches pour accéder à ses droits et difficulté pour savoir à quel moment demander de l'aide et vers qui se tourner.

PISTES DE RÉFLEXION :

Sur le sujet de l'information des jeunes :

- Réfléchir à de **nouvelles formes de communication** plus accessibles et des canaux plus propices aux jeunes (façon de parler, informations données, utilisation des réseaux sociaux et influenceurs, autres formats type vidéo et podcast, application mobile, BD).
- Considérer les **jeunes** comme les meilleur.e.s **ambassadeurs et ambassadrices** de l'information qui les concerne : les associer à la production de l'information (alimentation d'un compte réseaux sociaux, rédaction guides thématiques...) et les impliquer pour la diffusion.
- **Regrouper/centraliser** l'information dans des guides thématiques pour en améliorer la lisibilité (exemple d'outil : La Boussole des Jeunes de l'Info Jeune).
- Renforcer la **communication de proximité** en allant là où les jeunes se trouvent : non seulement les structures jeunesse ou les établissements scolaires, mais aussi les espaces publics, sur les lieux de pratique sportive, les lieux de fête... et avec des dispositifs mobiles.
- Incarner autant que possible **l'information pour la rendre impactante** : par des forums, des événements, des portes-ouvertes, des rencontres, des interventions sur les lieux d'accueil jeunesse, etc.

Sur l'accès aux droits des jeunes :

- Renforcer l' « **éducation administrative** » pour rendre autonome les jeunes dans leurs démarches.
 - Rendre plus lisible l'offre d'accompagnement spécifique jeunes.
 - Simplifier les démarches pour accéder à ses droits : idée du guichet unique.
 - Mettre en place un dispositif de parrainage (« *celles et ceux qui savent partagent* »).
- 

ÉGALITÉ ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



« *La dernière fois que j'ai été concernée par une discrimination, c'était pour trouver un travail étudiant : j'ai été refusée à la réception car il faut porter des cartons et ils cherchent des hommes* » *Témoignage lors des Soirées Jeunesses*

REPÈRES :

Au niveau national : Étude INJEP – Enquête Trajectoires et Origines 2019-2020 :

- **20% des 18-20 ans** déclarent avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations au cours des 5 dernières années, c'est la tranche d'âge qui déclare le plus de situations discriminatoires devant les 31-40 ans.

Les **contextes de discrimination** les plus souvent cités par les jeunes :

- Les études (école/université)
- L'emploi
- Le logement

Les principaux **motifs** de discrimination :

- La couleur de peau, origine ou nationalité
- Le sexe
- L'âge

Les **jeunes femmes** en particulier déclarent davantage que les hommes être concernées par les discriminations (23% contre 17%). 11% des femmes se déclarent concernées par une discrimination sexiste (contre 1% des jeunes hommes). De même, **les descendants d'immigrés ou jeunes immigrés** sont deux fois plus nombreux à déclarer des discriminations.

• **La question de l'égalité et de la lutte contre les discriminations a été évoquée** à différents moments des débats, en particulier lors des ateliers dédiés aux quartiers populaires et aux jeunes dans l'espace public. Quelques objets de débat :

- « *on est bloqués* » : **stigmatisation** des jeunes issus des quartiers populaires, notamment ceux qui voudraient en sortir.

- Rôle des médias dans **l'image et les représentations** qu'ils véhiculent des quartiers populaires.
- Sentiment que les jeunes des quartiers populaires n'ont pas accès aux mêmes services que les autres jeunes (éducation, logement, infrastructures).
- Difficulté d'être **une femme dans l'espace public** : « lieux de drague abusive ».
- Discriminations liées à **l'âge** lors de l'entrée dans la vie professionnelle.
- Discrimination des personnes en situation de handicap du fait de la non-adaptation de certains espaces publics ou services (transport, loisirs...).
- Des dispositifs de **discrimination positive** qui permettent de rééquilibrer les chances dans une certaine mesure (bourses, accès à certaines écoles...).

PISTES DE RÉFLEXION :

- Travailler avec les jeunes eux-mêmes à des médias de proximité pour parler de leur quartier et véhiculer une autre image
- Actions de sensibilisation et de formation des hommes pour qu'ils soient des « vrais alliés » dans l'espace public face aux situations de sexisme

PERSPECTIVES

Les Paroles de jeunes recueillies tout au long de l'année 2023 et en particulier dans les cadres de l'Assemblée des 40 et des Soirées Jeunesses sont reçues avec une grande considération.

Elles sont d'une grande richesse et légitiment le travail à venir d'écriture du projet Lyon Jeunesses! Il se structurera d'ailleurs autour des thèmes prioritaires qu'ils et elles nous ont suggérés, souvent avec force et conviction.

Ces récits ont déjà contribué de manière importante à nourrir le processus d'écriture de l'axe transversal Jeunesses de la Convention Territoriale du Contrat de Ville, en remettant au cœur des quartiers prioritaires et de chaque thématique de ce contrat, la question des jeunes, historiquement liée à ce qu'on appelle la Politique de la Ville.

Dans l'idée de toujours revenir à la parole des premiers concernés, certains sujets comme la transition écologique ou l'accès à l'information, ont encore matière à être approfondis et feront certainement l'objet de nouveaux temps de dialogues avec des jeunes lyonnaises et lyonnais dans les mois et années à venir.

Toutes ces paroles nous engagent à trouver les meilleures réponses, en mobilisant l'ensemble des services et délégations de la Ville, en coopération avec nos partenaires institutionnels. Elles nous seront d'une grande richesse. En nourrissant de manière juste et forte notre projet Lyon Jeunesses !, qui sera présenté en 2024, elles guideront nos actions publiques pour les années à venir.

